Fiche de liaison EMAPE avec répit

A remplir conjointement par le/la référent.e ASE de l'enfant ou de l'adolescent.e concerné.e et l'établissement de protection de l'enfance ou la famille d'accueil à l'origine de la demande

Identification :

- Nom et prénom de l'enfant :
- Date de naissance : / /
- Sexe : F ☐ M ☐
- Nom de la structure où est accueilli l'enfant :
- N° de notification MDPH :
- Raison sociale :
- Association :
  Adresse de la structure :

- Nom, prénom et coordonnées du/de la **cadre de l'établissement de protection de l'enfance** ou de la **famille d'accueil** à l'origine de la demande d'intervention :

  Tél. : __/__/__/__/__/__/__/__/__/__ Mail : _____@_____

- Nom, prénom et coordonnées du/de la **référent.e ASE** de l'enfant ou de l'adolescent.e qui transmet la fiche de liaison :

  Tél. : __/__/__/__/__/__/__/__/__/__ Mail :_____@_____

Demande d'intervention :

Pourquoi faire appel à l'EMAPE avec répit ?

Parcours de vie de l'enfant ou de l'adolescent.e *(parcours antérieur, date d'entrée dans l'établissement, projet d'orientation,…)*

Précisions sur la situation de handicap et les besoins de compensation *(Notification et échéance, description des spécificités du jeune en termes de communication, motricité, autonomie, …)*

Descriptif des difficultés rencontrées *(Comportements défis, passage à l'acte, agressivité physique ou verbale envers soi ou les autres, communication, expression de la souffrance, …)*

Partenariats en place *(Service médico-social ou sanitaire, EMAS, suivi libéral…)* Merci de spécifier la fréquence d'intervention ou de rencontre

Date de la demande :

Nom et Prénom du référent ASE : Signature :

Fiche de liaison à transmettre à l'adresse : emapeavecrepit@acolea-asso.fr

Voir les modalités d'admission sur le formulaire ci-joint. L'accord des représentants légaux de l'enfant est facultatif si notre intervention se limite à du conseil/formation auprès des professionnels qui accompagnent l'enfant au quotidien. Il est obligatoire en cas de demande de répit ou de déploiement d'une démarche diagnostique.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'EMAPE avec répit sous la responsabilité de Mme Frédérique FALCO, directrice, pour ouvrir le dossier d'admission. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Salariés de l'EMAPE avec répit soumis à l'obligation de discrétion. Les données sont conservées pendant la durée de l'accompagnement par l'EMAPE avec répit. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données à l'adresse : hello@madamergpd.com

EMAPE AVEC RÉPIT

Appui et répit pour la protection de l'enfance dans l'accompagnement des enfants protégés en situation de handicap

ACOLEA AMPH-Médico-Social

LA FICHE DE LIAISON ET LE PROCESSUS DE MISE EN PLACE DE L'ACCOMPAGNEMENT

1

VOUS AVEZ EN MAIN NOTRE FICHE DE LIAISON

Pour rappel, vous pouvez nous la demander à l'adresse : emapeavecrepit@acolea-asso.fr

VOUS ÊTES FAMILLE D'ACCUEIL OU CADRE D'UN ÉTABLISSEMENT DE PROTECTION DE L'ENFANCE : VOUS REMPLISSEZ LA PARTIE IDENTIFICATION, LA DESCRIPTION DES ACCOMPAGNEMENTS DÉJÀ MIS EN ŒUVRE, AINSI QUE LE PREMIER CADRE DESTINÉ À EXPLICITER LES RAISONS DE LA DEMANDE D'INTERVENTION

2

3

VOUS TRANSMETTEZ CETTE FICHE AU/À LA RÉFÉRENT.E ASE DE L'ENFANT CONCERNÉ

NB : L'ACCORD DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX SERA OBLIGATOIRE EN CAS DE RÉPIT OU DE DÉPLOIEMENT D'UNE DÉMARCHE DIAGNOSTIQUE.

LE/LA REFÉRENT.E ASE REMPLIT LA PARTIE QUI LUI EST RÉSERVÉE, SIGNE LA FICHE ET L'ENVOIE À L'ADRESSE MAIL : EMAPEAVECREPIT@ACOLEA-ASSO.FR

4

5

APRÈS LA RÉCEPTION DE LA FICHE DE LIAISON, LE SERVICE PREND CONTACT AVEC VOUS POUR INSTRUIRE LE DOSSIER ET VOUS PERMETTRE DE PRÉCISER VOS ATTENTES

LE DOSSIER PASSE EN COMMISSION D'ADMISSION

La commission d'admission réunit les cadres de l'EMAPE avec répit ainsi que des représentants de l'ARS et des Directions de la Protection de l'Enfance du Département du Rhône et de la Métropole de Lyon

Elle se réunit tous les mois pour prioriser les demandes

6

7

SI VOTRE DOSSIER A ÉTÉ RETENU, NOTRE INTERVENTION PEUT COMMENCER !

SI CE N'EST PAS LE CAS, NOUS CHECHERONS À VOUS ADRESSER À D'AUTRES SERVICES SUSCEPTIBLES DE VOUS AIDER, EN ATTENDANT NOTRE INTERVENTION